



ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : Chirurgie maxillo-Faciale

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

Le CHR assure la prise en charge d'environ 40 000 passages aux urgences pédiatriques ;
Établissement support du Groupement Hospitalier du Loiret (45)

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie maxillo-faciale, plastique de la face et stomatologie
Pôle de rattachement : Pôle de Chirurgie

Chef de service : Docteur POYNARD Sophie, sp641053@chr-orleans.fr, 02.38.51.43.81

Composition de l'équipe médicale : 2 PH, 2 PAA

Nombre de lits : 5 lits en conventionnel + hospitalisation ambulatoire

Plateau technique : Bloc opératoire, fauteuils dentaires à la consultation, mini-bloc en consultation

4. Présentation du service du CHU de Tours **Chef de service CHU de Tours**

Nom du service

Pôle de rattachement

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone)

Composition de l'équipe médicale

Nombre de lits

Nombre de places

Plateau technique

Autres :

5. Missions confiées
<p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Consultations de chirurgie maxillo-faciale et de stomatologie, cancérologie, traumatologie Actes sous anesthésies locales Accès au bloc opératoire en programmé et en urgence Encadrement des internes Permanence des soins</p>
6. Les compétences à développer
<p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Poursuite du développement des reconstructions par lambeaux libres Chirurgie orbito-palpébrale Prise en charge carcinologie cutanées et endo buccales Chirurgie orthogénétique Chirurgie réparatrice</p>
7. L'organisation de la permanence des soins
<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : astreintes soirs et week-end - Au CHU de Tours : Chef de service CHU de Tours
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Encadrement des internes Publication d'un article par an</p>
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
<p>Fauteuils dentaires en consultation Bureau de consultation, consultations de pansements Accès au mini-bloc de consultation pour les gestes sous anesthésie locale : 1 plage hebdomadaire Accès au bloc pour les interventions programmées et les urgences : 1 plage hebdomadaire</p>
10. Logement par l'établissement d'accueil
<p>Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
<p>Poste de PH</p>
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
<p>Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Accueil des internes de chirurgie maxillo-faciale en formation à Tours au sein du service d'Orléans au cours de leur formation.</p>



ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : NEURO PEDIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans et futur CHU est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments – le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier –, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

Le CHR assure la prise en charge d'environ 40 000 passages aux urgences pédiatriques ;

Établissement support du Groupement Hospitalier du Loiret (45)

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Unité de neurodéveloppement de l'enfant

Pôle de rattachement : Pole femme-enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Diana NAYDENOVA - diana.naydenova@chr-orleans.fr

Composition de l'équipe médicale : 3 PH

Nombre de lits :

Nombre de places :

Plateau technique :

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours Chef de service CHU de Tours
Nom du service Pôle de rattachement Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Composition de l'équipe médicale Nombre de lits Nombre de places Plateau technique Autres :
5. Missions confiées
Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil Au CHRO : Consultations de neuropédiatrie, avis et suivi des enfants hospitalisés pour affections neurologiques ds les services de pédiatrie, néonatalogie et réanimation, suivi des nnés vulnérables (réseau GERC) pour les AVC et anoxies périnatales avec hypothermie active, référente du staff de neuropédiatrie commun CHU Tours /CHRO, participation à la RCP mensuelle de radio pédiatrie
6. Les compétences à développer
Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : - Participation à la PDS au SAU pédiatrique du CHRO - Au CHU de Tours : Chef de service CHU de Tours
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil Participation au PHRC EPISCREEN (CHU de Lille) Participation au module enseignement « développement neurosensoriel » en 2 ^e année de médecine à l'université d'Orléans
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Chef de service CH/CHR d'accueil
10. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
DAM CH/CHR d'accueil Possibilité de recrutement en tant que PH au CHRO
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé(e).
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil